

Dépistage et accompagnement des troubles du langage chez les enfants de 3 à 7 ans, dans l'agglomération grenobloise

P.MEDINA, O. GUYE



Grenoble - Alpes Métropole
Communauté d'agglomération



Contexte de l'étude

➤ Un **diagnostic santé petite enfance réalisé sur 3 communes de l'agglomération grenobloise** réalisé par PMI et services de santé scolaire (bilans de santé) à montré que :

- Les troubles du langage sont **trois fois plus fréquents** sur les **zones urbaines sensibles**
- Des **difficultés de prise en charge** de ces troubles sont repérées sur **ces territoires**

Objectifs de l'étude

- 1/ Réaliser un **état des lieux de toutes les possibilités de prises en charge** en matière de langage
- 2/ Réaliser un état des lieux **des problèmes de langage rencontrés par les enfants âgés de 2 à 7 ans**
- 3/ Mettre à jour des **pistes d'action possibles** pour **améliorer la prise en charge** des jeunes enfants

Méthodologie de l'étude

- **1/ Synthèse bibliographique sur troubles du langage**

- **2/ Entretiens avec des professionnels** impliqués dans le repérage, le dépistage, la prévention ou la prise en charge des troubles du langage
 - **37 professionnels interviewés**

- **3/ Réalisation d'entretiens avec des parents** ayant un ou plusieurs enfants de 3 à 7 ans, concernés par un trouble/difficulté du langage
 - **12 familles interviewées**

1/ Les troubles du langage : un problème de santé publique

- En France, **les troubles spécifiques du langage oral ou écrit concerneraient 4% à 6% des enfants d'une tranche d'âge,**
- Un problème sanitaire reconnu : **plan d'action interministériel établi en 2001 pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.**
 - Mise en place des Centres Référents du Langage (un par région)

2/ Constats des professionnels sur les territoires urbains défavorisés

- Constats de **pauvreté croissante du langage**, faiblesse des interactions, des échanges dans certaines familles sur fond de précarité... : **un environnement qui engendrerait des « déficits » ?**
- Des quartiers en ZUS où les **difficultés de langage** sont la « **norme** » :
 - Quels impacts, quels enjeux autour du langage pour les enfants et les parents de ces quartiers ?
 - Quelles normes et exigences pour les professionnels ?

2/ Constats des professionnels sur les territoires urbains défavorisés

➤ **Les problèmes décrits par les professionnels de terrain chez les enfants de 2 à 7 ans :**

- Ne parle pas ou très peu
- Difficultés de compréhension orale
- Manque de vocabulaire, problèmes de syntaxe +++
- Difficultés d'élocution
- Parfois associés avec difficultés de comportement
- Pour les plus âgés, parfois associés avec difficultés d'acquisition du langage écrit , voire difficultés en calcul, ...

3/ Un champ complexe à définir

➤ Les difficultés et troubles du langage : encore de multiples inconnues

- La progression du langage chez l'enfant : de grandes étapes bien repérées mais des variations selon les individus
- Difficultés à poser un diagnostic pour les jeunes enfants (- 3 ans)
- Peu d'études sur l'impact des traitements à long terme.
- Peu d'études sur l'impact du « bilinguisme »
- Enfin, pas toujours de consensus sur **l'étiologie des troubles** : deux « **écoles** » autour des facteurs **environnementaux** et **développementaux**

3/ Un champ complexe à définir

➤ Un lien possible entre difficultés langagières et trouble du langage

- **Les difficultés langagières ≠ troubles**
- **Troubles** du langage : un processus **pathologique**
- **Mais des carences affectives, socio-éducatives peuvent :**
 - Favoriser l'apparition de difficultés langagières qui, non prises en charge, peuvent se muer en troubles
 - Majorer des troubles du développement du langage

4/ Le dépistage, le diagnostic : les acteurs

➤ **Les acteurs du dépistage systématique**

- Les consultations PMI
- Les bilans de santé en maternelle de 4 ans et 6 ans (PMI, Education Nationale, ou services de santé communaux)

➤ **Diagnostic sur orientation** (médecins généralistes, enseignants) :

- Les CMP enfants, les CMPP
- Médecin scolaire + psychologues scolaire
- Les orthophonistes libéraux (bilan sur prescription médicale)

➤ **Médecins généralistes et pédiatres** : peu repérés dans ce domaine et peu favorables à précocité des tests ?

4/ Le dépistage, le diagnostic : les acteurs

- **Si suspicion de handicap** : possibilité diagnostic SESSAD

- **Si pas de résultat après traitement ou besoin de compléter le diagnostic** par d'autres bilans plus approfondis : **Centre Référent du Langage** pour diagnostic et conseils de prise en charge
(Forte demande et beaucoup d'attente pour rendez-vous à Grenoble).

4/ Le dépistage, le diagnostic : les acteurs

➤ **Les outils de dépistage / de diagnostic sont multiples et différents selon les institutions**

PMI (ERTL4/ERTL6,) Education Nationale (BSEDS), CMP, orthophonistes libéraux,...

▪ Parfois des **divergences entre professionnels autour de la valeur des tests/bilans**, notamment entre CMP/CMPP et Education Nationale ou orthophonistes libéraux :

- Chiffré/étalonné ou non : quelle validité ?
- Age (précocité) et/ou « bon moment » pour le test : trop tôt, trop tard, conditions de réalisation,...

5/ La prise en charge des enfants (et les difficultés rencontrées)

Différentes prises en charge possibles :
soin, rééducation, soutien, remédiation ou stimulation .

**MAIS, demande très forte et saturation des ressources
en ZUS aggro Grenoble = délais +++**

- **Le rééducation langagière : l'orthophoniste libéral**
 - la question du coût : le reste à charge
 - les horaires, le rythme de prise en charge

5/ La prise en charge des enfants (et les difficultés rencontrées)

- **Le soin et la rééducation : le CMP / le CMPP**
 - En principe si difficulté psychologique associée
 - ...Mais, gratuité = sur-orientations ?
 - Les délais, le rythme de la prise en charge
 - Aspects culturels (ZUS ++): question des approches ethno-psychiatriques, interprétariat avec familles ?

5/ La prise en charge des enfants (et les difficultés rencontrées)

- Si un handicap reconnu par MDPH :

- SESSAD (soin)
- CLIS (classe d'intégration scolaire)

} orthophoniste libéral pas / plus remboursé par Assurance Maladie

- AVS à l'école pendant les cours

Mais, pour ces trois ressources : **nombre de places très inférieur à la demande**

5/ La prise en charge des enfants (et les difficultés rencontrées)

- Si « difficulté » de langage : d'autres possibilités
 - Remédiation ou soutien avec RASED : maitre E, maitre G
 - « Stimulation » du langage : différentes possibilités selon les territoires
 - « Ateliers » dans les centres de loisirs, centres aérés, ...
 - Outils utilisés en crèche, à l'école (agglomération Grenoble) : « *Bain de langage* », « *Parler Bambins* », ... Des outils pas toujours standardisés mais un ressenti positif de la part des professionnels : **un vrai besoin de stimulation repéré « en plus » de ce qui est fait à l'école**

6/ Les difficultés repérées chez les parents

➤ Reconnaître et comprendre le problème

- Difficultés à **comprendre, nommer ce qu'a leur enfant** .
- **Sentiment de culpabilité des parents**, parfois associé à mauvaise estime de soi
- **Déni ou minimisation** du problème par certains parents : « *ça va passer en grandissant, il faut attendre encore un peu* »...
- Difficulté accrue lorsque problème psychologique associé chez l'enfant : **stigmatisation**

7/ Les difficultés repérées chez les parents

➤ **Mettre en place un soin : parfois le « parcours du combattant »**

- Beaucoup ne **connaissent / ne comprennent** pas les **différentes possibilités de prise en charge**, « *qui fait quoi* », ...

Besoins d'accompagnement +++

- **Si pas de CMUc ou complémentaire santé « basique »** : problème du coût.

(parfois facilités de paiement avec orthophonistes libéraux et souvent bonne acceptation de la CMUc).

7/ Les difficultés repérées chez les parents

➤ Difficultés à maintenir les soins = risques de suspension ou abandon des soins

- **Problèmes d'organisation familiale** (emploi des parents, fratrie, horaires, déplacements, ...)
- **Problèmes économiques** (perte de CMUc, mutuelle « basique »)
- **Sentiment d'inutilité des soins...**
- **Frustration des parents qui souhaitent changer de professionnel/de traitement**, face aux « non-résultats » perçus, mais qui ne savent pas comment faire, vers qui se tourner.

8/ Les difficultés des professionnels

- Un trouble/une difficulté non traités risquent de s'aggraver : **mais parfois difficile d'en convaincre les parents**
- **Difficultés à faire face à la demande croissante, à moyens constants, sur les territoires défavorisés. Toutes les ressources sont « saturées »**
- Relations professionnels-familles : **accès économique aux interprètes globalement difficile**

8/ Les difficultés repérées chez les professionnels

➤ **Travail en réseau, multipartenarial, extrêmement variable selon les territoires** (CMP/CMPP et Education Nationale, orthophonistes libéraux).

Parfois :

- **divergences de fond entre « approches développementales » et « approches environnementales »** : impact sur prise en charge, réajustement traitement

- **désaccords sur les « temporalités » de la prise en charge** : le moment du bilan, le sens de la durée du traitement, l'évaluation des résultats

Pistes d'actions proposées

➤ **Pour les professionnels**

- **Améliorer l'information / la formation des professionnels** (enseignants, professionnels de PRE, mais aussi médecins généralistes et pédiatres, ...) sur les **difficultés et troubles du langage** (distinction, importance)

- **Favoriser les instances de dialogue et de concertation** entre tenants des **approches « développementales »** et **« psychologiques/environnementales »**

➤ **Pour les familles et les enfants :**

- Favoriser la **sensibilisation du grand public aux difficultés et troubles du langage**
- Favoriser le **dépistage précoce, gratuit**
- Favoriser l'**accès et le maintien dans les soins en renforçant encore les explications/l'accompagnement autour du diagnostic, des prises en charge proposées**
- Développer l'**accès aux dispositifs de stimulation langagière en plus du travail fait à l'école**
- Faciliter l'**accès aux soins des familles en situation de fragilité socio-économique** : délais, coût, déplacements...

Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes

9, quai Jean Moulin 69001 LYON

04 72 07 46 20

<http://www.ors-rhone-alpes.org>

Lien étude :

http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Troubles_langage.pdf

patricia.medina@ors-rhone-alpes.org